

**Visite du parc éolien VALOREM de  
DAMPIERRE EN GRACAY (18)  
le mardi 13 septembre 2022**

COMPTE RENDU

**Étaient présents les titulaires du Copil :**

Pierrette Marmasse (PM), Philippe Gaconnet (PG) et Philippe Venard (PV).

**Était présent un représentant du Conseil municipal de Cravant :**

Fabrice Michaut (FM)

Le rendez-vous est donné pour 13H00 sur la place du village de Cravant. 1H30 de trajet pour rejoindre le parc éolien de Dampierre en Graçay, dans le Cher, à l'ouest de Vierzon.

La rencontre avec les représentants de VALOREM et l'équipe municipale de Dampierre débute à 14H30.

Nous sommes accueillis par MM. Emile ROULEAU, chef du projet éolien VALOREM à Cravant et Thierry HAAS, responsable d'agence chez VALOREM.

Après un mot d'introduction sur le site éolien de Dampierre, M. HAAS donne la parole à Monsieur le Maire de Dampierre et les premiers échanges débutent.

Monsieur le Maire de Dampierre explique la création des 2 parcs de 4 éoliennes :

- Un premier à l'initiative de VALOREM
- Un second développé dans un premier temps par un opérateur puis repris par VALOREM.

Des échanges portent sur le vécu des habitants, les bénéfices obtenus par la commune, etc...

Une visite du pied d'éolienne nous permet de rencontrer un technicien VALEMO en charge de la maintenance. Chaque machine dispose d'une unité de contrôle permettant le fonctionnement et le suivi à distance. En effet, il est possible de piloter la machine et donc de l'arrêter, la ralentir, connaître les pannes, analyser les

alarmes, suivre la maintenance. L'énergie produite par chaque machine se retrouve dans le poste de distribution qui est raccordé au réseau électrique d'ENEDIS.

Le technicien précise que le fonctionnement de chaque machine est analysé en continu par VALEMO, en charge de la maintenance pour le compte de VALOREM, par NORDEX, le constructeur de l'éolienne et par ENEDIS, le gestionnaire du réseau électrique.

Les visites de maintenance répondent à un rigoureux, et très détaillé, cahier des charges, et sont effectuées plusieurs fois par an.

Le technicien VALEMO, Fahim, est remercié pour avoir répondu aux nombreuses questions.

De l'ensemble des nombreux échanges entre tous les participants, on peut retenir :

- Qu'il n'y a eu que très peu d'oppositions au développement de ces 2 projets.
- Que les éoliennes fonctionnent depuis début 2022, et que la secrétaire de mairie précise que les plaintes sont inexistantes.
- Que si l'on peut entendre un discret « ronronnement » à proximité de l'éolienne, à 500 ou 700 mètres, il est difficile d'entendre quelque chose du fait des bruits ambiants naturels :
  - bruits des voitures, des tracteurs, des camions,
  - fond sonore des véhicules sur l'autoroute,
  - vent fréquent,
  - sons émis par les vaches, les coqs, etc...
- Que les ânes, vaches, chevreuils n'ont pas de comportements « bizarres » liés à la présence et au fonctionnement des éoliennes.
- Que les éoliennes ne fonctionnent pas au fuel !
- Que les habitants responsables sont conscients de l'importance de contribuer à la fourniture d'électricité au pays.
- Que les taxes touchées par la commune permettront la réalisation de nouveaux projets, ou d'éviter l'augmentation des taxes foncières.
- Que, oui, elles sont visibles en terrain dégagé, « mais on se fait à tout » et « moi je ne trouve pas ça moche » disent plusieurs personnes.

Un pot convivial, organisé dans la salle des fêtes de la commune, permet de poursuivre les échanges.

L'équipe de Cravant remercie l'équipe de Dampierre pour son accueil et sa disponibilité.

Le départ a lieu à 16H10 et l'arrivée sur Cravant se fait à 17H20.



Si vous avez des questions ou des observations émanant des habitants de la commune, vous pouvez joindre individuellement et directement Emile Rouleau par :

- Courrier : 1 rue Eugène Varlin, 44100 Nantes
- Mail : [emile.rouleau@valorem-energie.com](mailto:emile.rouleau@valorem-energie.com)
- Portable : 0620253729
- Bureau : 0252332162